Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 4

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Demain, à midi, le régiment, en tenue de parade, se trouvera aligné par bataillons, sur la place principale; tous les hommes, sauf les malades, devront assister à cette solennité. »

— Déjà! murmura le capitaine, quand l'ordre lui fut communiqué; je n'ai pas de temps à perdre.

Il courut au bureau de la compagnie et demanda fiévreusement au fourrier:

— Avez-vous pensé à mon affaire? Vous savez, c'est pour demain.

— Mon capitaine, c'est fait depuis trois jours.

— Très bien; tâchons de nous entendre; il faut aller à coup sûr.

Le fourrier déplia une carte, une feuille de papier, prit un crayon et se mit à tracer des arabesques étranges qui, pour un initié, eussent pu donner l'illusion d'un plan topographique; et, à demi-voix, il expliquait verbeusement ses incompréhensibles hiéroglyphes.

— Vous dites, troisième maison, deuxième porte à gauche?

— Oui, mon capitaine.

— En êtes-vous sûr?

— Oh! parfaitement; vous pouvez être tranquille, mon capitaine, il n'y a pas d'erreur possible.

Une heure après, le capitaine trottait ferme sur la grande route.

Le soleil baissait à l'horizon, illuminant, dans un dernier embrasement, les nuages moutonneux qui couraient vers le sud. Un humble village, adossé à un pic superbe, couvert de sapins aux cimes élancées, baignait les roues moussues de ses moulins dans les eaux limpides du Tronto.

Arrivé en ce lieu, le capitaine dissimula le mieux qu'il put, au dolman et au képi, le numéro du régiment et s'engagea dans les rues étroites du village.

Le bruit des sabots d'un cheval fit accourir les bonnes gens sur le pas de leur porte.

Incertain, avançant avec hésitation, l'officier, à tout instant, arrêtait son cheval couvert d'écume et promenait ses regards de tous côtés.

Enfin, il se dirigea vers une fontaine, auprès de laquelle plusieurs femmes causaient.

Elles eurent, à sa vue, un mouvement de surprise mêlée d'effroi.

— Qui de vous pourrait me donner un verre d'eau, mes braves femmes? dit l'officier.

— Moi, répondit vivement l'une d'elles.

— C'est elle, pensa-t-il.

Elle revint bientôt avec un verre d'eau qu'elle lui tendit.

L'officier but lentement, tout en observant la bonne femme à la dérobée.

Elle regardait le capitaine avec une insistance curieuse, penchant la tête, se levant sur la pointe de ses sabots pour voir le numéro du régiment, se frottait les mains, remuait les lèvres; ses yeux brillaient de joie, et sa timidité seule l'empêchait d'entamer une conversation qu'elle brûlait de voir commencer.

— Y en a-t-il parmi vous qui aient un fils à l'armée? demanda l'officier.

— Oui, moi, répondit la femme au verre d'eau; j'en ai un, moi.

— Dans quel régiment?

— Dans tel régiment... Sauriez-vous où il est maintenant, monsieur le capitaine? Ne connaissez-vous pas mon fils?

— Moi? non, ma foi! Mais comment se fait-il que vous ne sachiez pas où il est? (A suivre.)

Petites nouvelles

Dans le numéro du 15 septembre de la « Revue des Deux Mondes », le général Debeney, ancien chef d'Etat-Major de l'armée française, a fait paraître une importante étude militaire, intitulée « Nos fortifications du Nord-Est », dans laquelle il émet son avis sur la valeur stratégique de l'armée suisse, dans un conflit éventuel. Voici ce qu'il écrit à ce sujet:

« L'armée suisse est une milice d'une espèce spéciale et dont aucune autre nation ne serait capable de réaliser le modèle: il ne s'agit pas d'embrigader des chemises brunes, vertes ou noires, il s'agit de mettre en ligne des citoyens qu'un séculaire atavisme a formés guerriers et qu'une pratique également séculaire de la liberté a doués du sentiment civique le plus élevé; le Suisse considère comme un devoir indiscuté l'entretien de son uniforme et de ses armes, l'assiduité aux très fréquents exercices de tir de son village, comme son empressement à répondre aux séances d'instruction: les cadres sont fournis par les classes élevées et tous les hommes de valeur ont à cœur de porter l'uniforme; tous, sans aucune rétribution, consacrent plusieurs heures par semaine à tenir à jour l'administration, dans le sens élevé du mot, de leur unité et à poursuivre la connaissance personnelle de leurs hommes.

L'esprit public soutient son armée et, dans les circonstances importantes de la vie, l'assiduité au devoir militaire est exigée comme répondant. L'instruction de l'armée suisse est poursuivie avec beaucoup de méthode et d'esprit pratique, jusque dans les grandes unités. Il y a peu de temps encore il semblait que le point faible fût le matériel, mais la Suisse possède une puissance industrielle considérable et, depuis quelques années, elle consacre des sommes de plus en plus importantes à son armement. Contre un voisin, quel qu'il soit, qui envahirait leur territoire, les Suisses de toute origine, alémanique, romande ou italienne, feront bloc comme un seul homme et opposeront une résistance acharnée. On peut être sûr d'ailleurs que, parmi leurs voisins, il en est un qui n'hésitera pas à aller rejoindre sans délai sur le champ de bataille ses amis séculaires, eux aussi soldats de la liberté. »

Le général Debeney n'hésite pas à considérer que l'invasion de la Suisse offrirait de grosses difficultés à qui voudrait la tenter.

Un jugement pareil, venant d'un grand chef de la dernière guerre, mérite de ne pas passer inaperçu en Suisse. Il peut du reste être mis en regard de celui du général Bordeaux, paru dans la « Revue hebdomadaire » du 8. 7. 1933, et qui donne la même note. Venant d'hommes du métier, de la valeur et de la compétence de ces deux généraux français, cette appréciation de la valeur stratégique de notre armée est hautement réconfortante; elle a de quoi confondre les défaitistes d'extrême-gauche, qui s'efforcent de saper le moral de notre peuple en décriant notre défense nationale.

*

On a lu que cinq millions de francs seront alloués au Département militaire fédéral, sur les subsides au chômage, en vue de l'érection de fortins à la frontière septentrionale. Cette somme ne suffira évidemment pas pour atteindre le but visé, mais elle permettra de parer au plus pressé. Il faudra commencer par reconstituer le bureau fédéral des fortifications qui fut supprimé au lendemain de la guerre, on n'a jamais su exactement pourquoi, probablement par suite de renseigne-

Wir empfehlen uns für die Besorgung Ihrer Bankgeschäfte

Schweizerische Volksbank

Kapital u. Reserven Fr. 200,000,000.-

ments inexacts sur l'utilité des travaux d'art dans ce domaine. Aujourd'hui, les spécialistes sont unanimes à en reconnaître la grande valeur: ce n'est pas pour son plaisir que la France vient de dépenser 2 milliards de francs or pour couvrir la frontière de l'est.

La décision prise par le Conseil fédéral est en relations avec un autre problème qui s'est posé aussi en Belgique, soit l'alternative entre la défense à l'extrême frontière et celle sur des positions situées à l'intérieur du pays. L'attitude prise par M. Minger, dans plus d'un discours, à cet égard est parfaitement nette et n'a pas donné lieu à des controverses: chaque pouce de territoire national sera défendu au jour du danger. Il y a lieu d'admettre que l'opinion publique approuvera pleinement cette manière de voir.

Avec le crédit voté, l'on pourra établir un premier rideau de fortins. Cependant, une percée de cette ligne étant à craindre, il faudra la doubler ensuite par une seconde ligne. Celle-ci sera constituée le plus souvent par la remise en état de travaux déjà effectués pendant la guerre à titre de fortifications de campagne, opération qui naturellement ne coûtera pas grand chose.

Là où l'on ne pourra utiliser des travaux préexistants, il conviendra de trouver d'autres solutions, dont il y aura lieu de reparler.

✱

Le Conseil fédéral a pris connaissance dernièrement de l'initiative populaire pour la protection de l'armée et contre les agents provocateurs étrangers et a remis le matériel au Bureau fédéral de statistique pour la vérification des signatures. Il attend, pour prendre position à ce sujet, que les Chambres fédérales aient homologué l'initiative.

Le résultat de l'initiative peut être considéré comme un beau succès. Dans les régions où la propagande a été tant soit peu active, on a récolté des signatures par milliers. Il a suffi pour cela au comité d'action de publier un appel et d'indiquer où se trouvaient les feuilles de signatures. C'est ainsi, par exemple, qu'à Zurich on a recueilli 20,000 signatures et dans le canton de Vaud 14,000. Les promoteurs de l'initiative ne disposaient aucunement de ressources financières pour organiser une propagande active. Et néanmoins, le mouvement a abouti en un laps de temps très court, tant il est vrai que la protection que réclame l'initiative en question répond à une nécessité urgente.

✱

La firme tchéchoslovaque Aéro a établi un avion militaire léger qui peut remplir indifféremment les missions de chasseur, bombardier, observateur d'artillerie ou reconnaissance lointaine. L'auteur des plans est l'ingénieur Husnik.

L'appareil est un biplan, muni d'un moteur Avia Br. 36, à refroidissement par eau, d'une puissance de 650 chevaux. Les deux réservoirs à essence sont au centre de l'aile supérieure, et permettent une durée de vol de 4 heures. La vitesse est de 270 kilomètres, la durée d'ascension à 5000 mètres de 20 minutes, le plafond: 6,500 mètres, l'espace nécessaire au décollage de 125 mètres et de 210 mètres pour l'atterrissage; envergure: 14 m 7; longueur: 10 m 6; hauteur: 3 m 5; surface portante: 44 mètres carrés 30; poids à vide: 2040 kilos; en ordre de vol: 3220 kilos.

L'armement se compose de 2 mitrailleuses Vickers, tirant vers l'avant et de quelques mitrailleuses Lux, placées dans la cabine arrière, ayant un champ de tir dégagé dans tous les sens (le nombre de ces engins n'est plus indiqué). Les bombes peuvent être placées verticalement à l'avant de l'avion ou horizontalement sous le fuselage. *(Deutsche Wehr.)*

Schulen und Kurse.

Unteroffiziersschulen.

Artillerie:
vom 2. Nov.—8. Dez. (F.-Art. und Mot.-Kan.), Bière.
vom 2. Nov.—8. Dez. (F.-Art. und Mot.-Kan.), Frauenfeld.
vom 2. Nov.—8. Dez. (Hb.-Bttrn.), Kloten.
vom 2. Nov.—8. Dez. (Geb.-Art. u. Sch. Mot.-Kan.), Mte. Ceneri.
vom 2. Nov.—8. Dez. (Fest.-Art.), Airolo.
vom 2. Nov.—8. Dez. (Fest.-Art.), Dailly.

Sanitätstruppe:
Gefreitenschule vom 21. Nov.—20. Dez., Basel.

Veterinärtruppe:
Hufschmiedkurs vom 28. Nov.—13. Dez., Thun.

Fourierschule

vom 7. Nov.—8. Dez., Thun.

Wiederholungskurse.

5. Division: Geb.-I.-R. 30 vom 5.—17. Nov.
Geb.-Tg.-Kp. 15 vom 5.—17. Nov.

Armeetruppen: W. K. für Spezialdienste u. Nachdienstpflichtige der Fliegertruppe vom 5.—20. Nov.

Nachrichten aus dem Schweiz. Unteroffiziersverband — Nouvelles de l'Association suisse des Sous-officiers

Interkant. Patrouillenlauf in Burgdorf

Wie schon bereits in letzter Nummer mitgeteilt, findet derselbe am 11. November in Burgdorf statt und ist offen für Uof., Gefreite und Soldaten aller Sektionen des SUOV und aller Einheiten (I.-R., Bat., Kp.) der schweizerischen Armee. Die Anmeldung an die Sektion Burgdorf hat bis zum 25. Oktober 1934 zu geschehen unter Angabe, ob der Angemeldete in Kat. A oder B zu konkurrieren wünscht. Anmeldeformulare stehen zur Verfügung. Die Sektionen des SUOV sind gebeten, die unserm Zirkular vom 4. Oktober beigefügte Anmeldung zu benützen

Die *Wettkampfgebühr,* die ebenfalls bis zum 25. Oktober auf das Postscheckkonto IIIb 988 Burgdorf (Unteroffiziersverein Burgdorf) einzuzahlen ist, beträgt *pro Teilnehmer Fr. 5.—,* inklusive das Mittagessen und Munition.

Die Patrouille besteht aus einem Führer und drei Mann. Tenu: Uniform (Arbeitsanzug), Helm, Gewehr oder Karabiner, Patronentaschen und Bajonett, Führer außerdem Feldstecher und die im Felde gebräuchlichen Zeichenutensilien. Jede Patrouille erhält auf dem Startplatz Blusen, Startnummern, zwei topographische Karten 1 : 100,000, die nötigen Meldeformulare und Kuverts, welches Material sofort bei der Ankunft am Ziel abzugeben ist. Verlorenes oder beschädigtes Material fällt zu Lasten der Patrouille.

Als *Auszeichnung* erfolgt für sehr gute Leistungen silberne Medaille mit Anerkennungskarte, für gute Leistungen bronzene Medaille mit Anerkennungskarte und für befriedigende Leistungen die Anerkennungskarte sowohl in Kat. A wie in Kat. B, und zwar an jeden Teilnehmer in der betreffenden Patrouille.

Den angemeldeten Patrouillen wird das *Reglement* sofort nach Eingang der Anmeldung zugestellt.

Kameraden, kommt zahlreich nach Burgdorf!

Unteroffiziersverein Dübendorf

Erfreulich war der Aufmarsch der Kameraden zu den eidgenössischen Wettkämpfen, standen doch in den einzelnen Disziplinen Gewehr: 23 Mann, Pistole: 23 Mann und Handgranaten: 19 Mann den Kampfrichtern zur Kontrolle. Eine Tatsache, die von gutem Arbeitseifer zeugt. Sollten doch die etwas scharf gerittenen Attacken unseres arbeitsfreudigen Präsidiums Erfolg buchen? Fast hat es den Anschein, daß auch außerdienstliche Arbeit des U.-Off. von letzterm in etwas straffen Bahnen begehrt wird. Dank denen, die das Arbeitsprogramm des scheidenden Jahres freudig und pflichtbewußt zum Abschluß brachten.

Die einzelnen Spitzenresultate lauten wie folgt:

Gewehr: Konkurrenzbestand 32, anwesend 23 Mann. 1. Högger, Hauptm., 110 P.; 2. Trachsler, Major, 108 P.; 3. Högger Jak., Wachtm., 106 P.; 4. Stamm, Major, 105 Punkte.